

## LE CONGRÈS de l'Union des intérêts économiques

Paris, 16 novembre. — Le Congrès annuel de l'Union des intérêts économiques s'est ouvert et après-midi, sous la présidence de M. Béchet, sénateur de la Seine, devant une nombreuse assistance, comprenant des délégués de province et un grand nombre de parlementaires.

### L'union nationale

Après que le président a salué les personnalités présentes et remercié les délégués déjà venus aussi nombreux, M. Emile Miroux a présenté un rapport sur les conditions du relèvement financier. Une courte discussion suivit qui se termina par le vote de l'ordre du jour suivant :

L'Union des intérêts économiques se félicite que le retour à la politique d'union nationale, qu'il a préconisée, soit proche, en quelques mois, au vigoureux redressement du franc. Elle souhaite que l'union des parties nationales se maintienne pour permettre, dans une atmosphère de calme et de confiance, l'effort intérieur qu'exige le retour à la stabilité, après une revalorisation normale du franc, conduite avec prudence et fermeté.

**La Fédération se prononce contre la ratification des accords de Washington**

M. Louis Dubois, député, ancien ministre, ancien président de la Commission des réparations, a fait une conférence sur les accords interallierés, dans laquelle il s'est prononcé contre la ratification des accords de Londres et de Washington. L'assemblée s'est ralliée aux conclusions de M. L. Dubois en adoptant l'ordre du jour ainsi conçu :

Considérant que les accords de Washington et de Londres, relativis au règlement nos dettes envers les Etats-Unis et l'Angleterre, mettent en cause la charge de nos dettes étrangères dont le montant d'ailleurs contestable, est hors de proportion avec nos facultés de paiement;

Considérant, en particulier, que l'accord de Washington agrave notre situation de débiteurs, en permettant la commercialisation de notre dette, en ne prévoyant ni clause de sauvegarde, ni clause de transfert;

L'Union des intérêts économiques estime ces accords inacceptables dans leur forme actuelle et demande au Parlement français de les amender, de sorte que le règlement des dettes devienne possible et équitable.

### Les congressistes à l'Arc de Triomphe

Paris, 16 novembre. — Le Congrès de la Confédération des groupes commerciaux et industriels a continué ce matin, l'examen des questions inscrites à son ordre du jour. A midi les congressistes se sont rendus à l'Arc de Triomphe, où ils ont déposé une couronne sur la tombe du Soldat inconnu.

### NOTRE MANDAT EN SYRIE

## LA COMMISSION DE GENÈVE se déclare satisfaite des explications françaises

Genève, 16 novembre. — La Commission des mandats de Genève a continué, mardi matin, d'entendre le représentant de la France, M. Robert de Caix, sur l'exercice du mandat syrien. Ce dernier a donné lecture des rapports rédigés par le général Gamelin, sur les faits reprochés au commandement militaire en Syrie; par le commandant Raynal, le héros du fort de Vaux, sur les faits reprochés aux troupes françaises, et par M. Dacin, sur les faits reprochés à l'industriel du Djebel Druse.

A l'unanimité, la Commission a exprimé l'avis que les rapports et les explications du Gouvernement français lui donnaient entière satisfaction.

### Un vapeur chinois attaqué et brûlé par des pirates

Ceux-ci sont capturés par un sloop anglais

On monde d'Hong-Kong que le 16 novembre, des pirates ont attaqué un vapeur chinois au large d'Amoy; ils y ont mis le feu et ont enlevé deux Européens.

Un sloop britannique, qui s'est porté au secours du vapeur chinois, a capturé les pirates et l'embarcation qu'ils montaient. Puis il s'est mis à la recherche des Européens qui avaient disparu.

## DERNIÈRE HEURE

### Réunion de la Commission sénatoriale des Régions libérées

La Commission sénatoriale des Régions libérées, réunie sous la présidence de M. Lucien Hubert, a entendu un exposé de M. Guillaume Pouille sur les travaux du Comité chargé de donner son avis sur la répartition de certaines indemnités de dommages de guerre.

Le président de la Commission a reçu une délégation de l'Union des sinistres, qui a exposé une série de vœux dont sera saisi le ministre des Régions libérées.

### UNE RÉUNION de l'Union Républicaine du Sénat

Paris, 16 novembre. — L'Union républicaine du Sénat s'est réunie cet après-midi, à 12 heures, sous la présidence de M. Pérez.

Dans ce groupe, M. Henry Chéron a fait un exposé comparatif de la situation financière de la France, au mois de juillet dernier et à ce jour. Il a souligné par des chiffres l'admirable redressement qui s'est accompli. Il a ensuite analysé un projet de budget de 1927 et a montré que ce projet, extrêmement simple, n'est en somme que l'exécution des lois des 3 et 7 août 1926.

Bien que le rapport général considère qu'il s'agit de la bonne administration budgétaire et financière, l'instabilité des engagements de l'Etat est un élément essentiel de la restauration de nos finances.

Répondant à une question de M. Farjon, M. François-Marsel a expliqué comment le Trésor, pour s'approvisionner d'un chiffre important de denrées étrangères, sans augmenter le chiffre des billets de banque en circulation.

### L'INCLUSE revient sur ses aveux

Paris, 16 novembre. — M. Dumoulin, arrêté à la suite de son interrogatoire par le juge, M. Bacquart, dans l'affaire des décorations, et assisté de son défenseur, M. Campani, est revenu sur les aveux qu'il avait faits à la Sureté générale.

### LA CONFÉRENCE DES PRESIDENTS AU SENAT

Paris, 16 novembre. — Après une longue discussion, la conférence des présidents a décidé d'attribuer le dernier siège du groupe de l'Union républicaine, au groupement des non-inscrits, qui désigne M. M. M. Lacroix comme son candidat. Du fait de cette désignation, le siège qui devait être éventuellement occupé par M. Guillet, questeur, est définitivement attribué à M. Millet-Lacroix.

## LA NOUVELLE DÉCOUVERTE DE M. GEORGES CLAUDE

Il pense utiliser la différence de température qui existe toujours, dans les mers tropicales, entre l'eau de la surface et l'eau sous-marine.

Paris, 16 novembre. — Nous avons indiqué que M. Georges Claude, à qui l'on doit l'ammoniaque synthétique, a fait part à l'Académie des Sciences du résultat d'expériences qu'il a poursuivies en collaboration avec M. Boucheron.

En faisant bouillir dans le vide une eau tiède de surface, ces savants ont montré que la vapeur ainsi produite peut alimenter avec facilité des turbines à vapeur quand on l'inspire par le vide.

Cette expérience réalisée devant l'Académie trouve son application pratique dans les terres.

Il suffit d'utiliser la différence de température qui existe dans les eaux de surface tièdes des mers tropicales et les eaux sous-marines toujours très froides en raison des courants venus des mers polaires. Cette différence est d'une vingtaine de degrés.

C'est peu, évidemment, pour une utilisation industrielle. On sait, en effet, et le principe de Carnot a formulé cette loi, que dans une machine à vapeur, l'énergie produite est d'autant plus grande que l'écart est plus considérable entre la température de la chaudière et celle du condenseur.

Mais l'emploi par M. Claude d'une turbine à vapeur lui permet de tourner cette difficulté: la turbine, en effet, n'exige pour tourner qu'une faible pression.

D'après MM. Claude et Boucheron, le travail accomplit par la vapeur provenant de l'eau de surface est égal au travail que cette eau produirait en tombant de cent mètres.

On pourra donc retirer de la mer une énergie énorme en quantités absolument immenses à raison de 400 millièmes par mille mètres cubes d'eau chaude ou froide par seconde.

Les installations nécessaires ne coûteront pas plus que les clôtures d'eau les plus favorables et elles donneront, en outre, par leurs torrions d'eau glaciée le froid en quantités immenses. Ce dernier résultat permettra d'avoir raison de l'ardente chaleur et de l'intense humidité qui sont un des déaux des régions tropicales.

Ces conclusions hardies ont été maintenues des apports unanimes de l'Académie. Reste maintenant à mettre cette invention en pratique.

### NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

Paris, 16 novembre. — L'administration des douanes communique le tableau comparatif suivant de nos importations et exportations, pour les dix premiers mois de l'année 1926, comparative aux dix premiers mois de l'année 1925 et aux dix premiers mois de l'année 1913, cette dernière étant considérée comme la dernière année normale d'avant-guerre.

**IMPORTATIONS**

La valeur de nos importations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.

**EXPORTATIONS**

La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour les 10 mois de 1925; 102.000 francs, pour les 10 mois de 1913.**

**La valeur de nos exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont le houille crue, carbone et agglomérés et objets divers) a atteint 1.012 millions de francs, soit 135.000 francs, pour les 10 mois de 1926; 105.000 francs, pour**